



Municipalité de
Sainte-Ursule

AVIS PUBLIC

AVIS PRÉALABLE D'ADOPTION DE RÉGLEMENT

**Règlement 433-18 fixant le taux de taxes et les conditions de perception pour
l'exercice 2019**


Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Ursule :

Qu'un avis de motion fut fait lors d'une séance ordinaire le 5 novembre 2018, à l'effet que le conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente un règlement fixant le taux de taxes et les conditions de perception pour l'exercice 2019.

QUE l'ordre du jour portera exclusivement sur l'étude et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019, et l'adoption du règlement d'imposition pour 2019; L'adoption du règlement est prévue à la séance extraordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Jeudi, le 13 décembre 2018
Heure : 19 heures 30
Lieu : Salle municipale ou communautaire de Sainte-Ursule
au 215, rue Lessard, Sainte-Ursule

DONNÉ À SAINTE-URSULE, CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX
MILLE DIX-HUIT (2018-11-09)



Caroline Dionne, M.A.P.
Directrice générale et Secrétaire-trésorière



Municipalité de
Sainte-Ursule

AVIS PUBLIC

AVIS PRÉALABLE D'ADOPTION DE RÉGLEMENT

**Règlement 433-18 fixant le taux de taxes et les conditions de perception pour
l'exercice 2019**


Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Ursule :

Qu'un avis de motion fut fait lors d'une séance ordinaire le 5 novembre 2018, à l'effet que le conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente un règlement fixant le taux de taxes et les conditions de perception pour l'exercice 2019.

QUE l'ordre du jour portera exclusivement sur l'étude et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019, et l'adoption du règlement d'imposition pour 2019; L'adoption du règlement est prévue à la séance extraordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Jeudi, le 13 décembre 2018
Heure : 19 heures 30
Lieu : Salle municipale ou communautaire de Sainte-Ursule
au 215, rue Lessard, Sainte-Ursule

DONNÉ À SAINTE-URSULE, CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX
MILLE DIX-HUIT (2018-11-09)



Caroline Dionne, M.A.P.
Directrice générale et Secrétaire-trésorière